Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Personel des hautes écoles (SIUS-PERS)

Description

La banque de données du personnel des hautes écoles du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Les statistiques concernant le personnel des trois types de hautes écoles (hautes écoles universitaires, y incluses les écoles polytechniques fédérales (HEU), hautes écoles spécialisées (HES) et hautes écoles pédagogiques (HEP) se fondent sur trois enquêtes distinctes. Elles renseignent chaque année sur les ressources humaines dont dispose le système des hautes écoles suisses. Elles permettent de comparer les ressources employées, notamment entre les institutions, les domaines d'études, les catégories de personnel, ainsi que pour les différents types de prestations, à partir d'une série de critères de différenciation. Elles fournissent par ailleurs des réponses à certaines questions touchant la politique des hautes écoles, telle l'égalité entre femmes et hommes, et concernant les caractéristiques sociodémographiques du personnel.
Les données récoltées constituent enfin une base essentielle pour établir des indicateurs destinés à des études comparatives au plan national et international et c'est à partir d'elles que l'on détermine les coûts de référence pour le financement des hautes écoles.
En 2013, les relevés du personnel des hautes écoles ont été partiellement révisés et harmonisés: de nouvelles catégories de personnel SIUS valables pour tous les types de haute école ont été introduites. De plus, pour toutes les hautes écoles, les équivalents plein-temps sont calculés sur l'année civile, tandis que le nombre de personnes est compté au 31 décembre.

Disponible depuis :
HEU: 1980
HES: 2000
HEP: 2005

Méthodologie

Type d'enquête
Relevé exhaustif

Caractères
Font partie de la population observée toutes les personnes qui ont travaillé pendant l'année civile (année de référence) dans une haute école suisse.

Identificateur : numéro AVS

Caractéristiques des emplois :
- Catégorie de personnel SIUS
- Domaine d'études / branche d'études
- Taux d'occupation au 31 décembre
- Équivalents plein temps

Ressources investies :
- Enseignement au niveau de la formation de base
- Enseignement au niveau de la formation approfondie
- Recherche (appliquée) et développement
- Formation continue
- Prestation de services

Caractères sociodémographiques :
- Sexe
- Origine
- Âge

Variables d'analyse supplémentaires :
Catégorie de personnel (définition nationale selon SIUS): professeurs (HEU), membres du corps enseignant avec responsabilité de direction (HES et HEP), autres enseignants, assistants et collaborateurs scientifiques, direction, personnel administratif et technique
Catégorie de personnel (définition internationale selon l'UNESCO–OECD–Eurostat joint data collection, UOE): corps enseignant, personnel académique, personnel administratif et technique
Indicateur du taux d'encadrement

Période de relevé
Équivalents plein temps: année civile; nombre de personnes: 31 décembre

Périodicité de la diffusion
Annuelle

Degré de régionalisation
Hautes écoles : toute la Suisse

Qualité des données statistiques
La qualité des données administratives est haute. Relever des données sur le taux d'activité et distinguer les prestations s'avère en réalité toujours difficile, les indications correspondantes sont donc des approximations.
Dernière évaluation de la qualité : 2014. Amélioration continue en coopération avec les représentants des hautes écoles (groupes d'accompagnement des statistiques du personnel HEU/HES/HEP).

Politique de révision

Révisions de routine
Les données étant constamment réactualisées, il est possible que des chiffres déjà parus par le passé s'en trouvent modifiés (corrections rétroactives). C'est l'état des données le plus récent qui est pris en compte.

Révisions méthodologiques et révisions non planifiées
Des révisions méthodologiques ou non planifiées sont réalisées en fonction des besoins (p. ex. les révisions de nomenclatures).

Dernière révision
2013
Principaux éléments : introduction du numéro AVS comme identificateur pour les analyses historiques, adaptation et harmonisation des périodes de référence, harmonisation des catégories de personnel.

Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec les hautes écoles suisses

Contact
persfinHS@bfs.admin.ch